

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

**Délibération n° D 2024-05-29 / 02**

Date de la séance : 29/05/2024

Date de la convocation : 22/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

**Présents :** SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, DURAND Grégory, CROUZET Rémi, GREA Pascale, GUILLAUD Baptiste, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, PIGNARD Laurence, PIOLAT Laetitia, SAUNIER Isabelle.

**Absents avec pouvoir :** Julien ROUSSILLON donne pouvoir à Evelyne METRAL  
Brigitte LECOMTE LEMOINE donne pouvoir à Pascal CHAUVIN  
Alexandra GAUTIER donne pouvoir à Laetitia PIOLAT

**Absents :** Fabrice FAURY, Stéphane JACQUENOT

**Secrétaire de séance :** Michelle LAMOURY **Rédacteur du compte rendu :** Evelyne METRAL

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le 05/06/2024

Auteur : Martial SIMONDANT – Maire

ID : 038-213800154-20240529-D20240529\_02-DE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 17

**VOTES :**

**Contre : 0 Pour : 17 Abstentions : 0**

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

**CHOIX DU PRESTATAIRE – RESTAURATION SCOLAIRE**

Le marché en cours avec l'entreprise GUILLAUD Traiteur arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Une consultation a donc été lancée le 5 avril 2024 avec une date limite de remise des offres fixée au 10 mai 2024 à 17h00.

2 entreprises ont rendu une proposition.

Après analyse détaillée des offres, prenant en compte :

- Le prix (35%)
- Les critères qualitatifs (45%)
- La performance environnementale et en matière de développement des approvisionnements directs (10%)
- La performance en matière d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi (10%)

La commission d'appel d'offres en date du 24 mai 2024 a établi que l'offre la mieux disante est celle de l'entreprise GUILLAUD TRAITEUR :

Type de repas	5 composants		4 composants	
	Prix unitaire HT /repas	Dont coût des denrées HT /repas	Prix unitaire HT /repas	Dont coût des denrées HT /repas
Grammage maternelles	3.35 €	2.18 €	3.25 €	2.08 €
Grammage élémentaires	3.55 €	2.31 €	3.45 €	2.21 €
Adultes	3.55 €	2.31 €	3.45 €	2.21 €

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **PREND ACTE** du choix de l'entreprise GUILLAUD TRAITEUR
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire  
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance  
M. LAMOURY

